



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

**OUVERTURE D'UN POSTE TEMPORAIRE
INSPECTEUR EN BÂTIMENT
(Remplacement congé maternité – 18 mois)**

La municipalité de Saint-Joseph-du-Lac évolue au rythme de la croissance urbaine de la couronne nord de Montréal et regroupe un peu plus de 7 300 résidents cohabitant entre les milieux urbain et agricole. Offrant un environnement de travail agréable, stimulant et diversifié dans lequel de beaux défis sont à relever, la municipalité procède actuellement au recrutement d'une personne rigoureuse et débrouillarde pour occuper un poste temporaire d'inspecteur en bâtiment (remplacement congé de maternité).

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité de la Directrice du Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement durable, la personne titulaire du poste veille à appliquer la réglementation municipale en vigueur ainsi que les lois et règlements en matière d'urbanisme, d'environnement et de nuisance.

LES PRINCIPALES RESPONSABILITÉS DU TITULAIRE :

- Renseigne, conseille et assiste les citoyens et différents professionnels relativement aux demandes de permis et certificats d'autorisation ainsi que sur les différentes réglementations en vigueur en matière d'urbanisme et d'environnement;
- Examiner les demandes de permis, contrôler leur conformité et, le cas échéant, émettre ces derniers ou informer le demandeur des autres alternatives;
- Effectue le traitement des requêtes et des plaintes relatives au Service d'urbanisme et d'environnement;
- Procède à l'inspection des propriétés aux fins d'application de la réglementation en matière d'urbanisme, d'environnement et de nuisance;
- Rédige et transmet divers types de lettres, d'avis d'infraction et de constats d'infraction;
- Prépare les dossiers pénaux et représente la Municipalité à la cour municipale;
- Rédige divers rapports, bilans et comptes rendus en lien avec les dossiers d'urbanisme et d'environnement;
- Exerce toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur.

FORMATION ET EXIGENCES

- Avoir complété un diplôme d'études collégiales (DEC) en Techniques d'aménagement du territoire, en Technologies de l'architecture ou avoir complété au minimum deux années d'étude au Baccalauréat en urbanisme;
- Connaître des outils informatiques, notamment la suite Microsoft Office, Accès Cité Territoire (un atout) et ArcGIS (un atout);
- Connaître les lois et règlements en matière d'aménagement du territoire et d'environnement;
- Détenir une bonne connaissance de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Avoir le souci du service aux citoyens;
- Posséder un bon sens de l'organisation, de la planification et de rigueur;
- Pouvoir travailler sous pression;
- Faire preuve d'initiative, de débrouillardise, de discrétion et de jugement;
- Avoir de l'entregent et de l'autonomie;
- Être capable de gérer les imprévus.

NATURE DU POSTE

- Poste temporaire (18 mois) – Remplacement congé de maternité;
- Horaire de 34 heures par semaine
- Le premier échelon salarial en 2025 est de 30,48 \$ et le dernier est de 37,74 \$.
- Le plus tôt possible

Toute personne intéressée à poser sa candidature doit faire parvenir son curriculum vitae avant le 26 septembre 2025, par courriel à l'adresse ptessier@sjdl.qc.ca, avec le titre du poste en objet.

Adresse postale :

Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac
1110, chemin Principal
Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0
ptessier@sjdl.qc.ca